Vice-amiral Aube Hyacinthe Laurent Théophile 1826 – 1890 - Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 305 à 320 - Sources : https://gallica.bnf.fr –
Droits : domaine public – saisie 2022

LE VICE-AMIRAL AUBE

(HYACINTHE-LAURENT-THÉOPHILE)

1826 - 1890[1]

Né le 22 novembre 1826, à Toulon (Var). Provenance : École navale ; Aspirant : 1er septembre 1812 ; Enseigne de vaisseau : 1er novembre 1816 ; Lieutenant de vaisseau : 11 juin 1853 ; Capitaine de frégate : 16 août 1862 ; Capitaine de vaisseau : 22 juillet 1870 ; Contre-amiral : 12 juillet 1880 ; Vice-amiral : 17 mars 1886.

Légion d'honneur. Chevalier : 14 août 1857 ; Officier : 15 mars 1860 ; Commandeur : 6 juillet 1831.

Officier *de l'Instruction publique* : 1884 ; Grand-croix de l'*Ordre du Medjidié* (Turquie); Grand-croix de l'*Ordre du Mérite naval* (Espagne) ; Grand-officier de l'*Ordre du Nicham-Iftikar* (Tunis) ; Grand-officier de *l'Ordre de l'Osmanié* (Turquie; Grand-officier de *l'Ordre de la Tour et de l'Épée* (Portugal); Commandeur de l'*Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand* (Saint-Siège) ; Chevalier de l'*Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare* (ItaIie) ; Chevalier de *l'Ordre du Christ* (Portugal).

Les deux nièces du général **FAIDHERBE** ayant éposé, l'une son oncle, l'autre le vice-amiral **AUBE**, celui-ci se trouve être à la fois le neveu et le beau-frère du Grand-Chancelier de la Légion d'honneur.

Tous deux se sont connus au Sénégal ; M. **FAIDHERBE** était capitaine du génie, M. **AUBE** venait d'être nommé lieutenant de vaisseau et, si l'un passa dans cette colonie la plus grande partie de sa vie, le second y vécut et y combattit pendant longtemps.

Les six premiers mois de service du jeune **AUBE** se passèrent à bord du *Friedland* et de *l'Océan*, avec lesquels il visita une partie du littoral de l'Océan Atlantique et de la Méditerranée ; puis il quitta l'escadre du vice-amiral **HUGON** et reçut l'ordre d'embarquer sur *la Sabine*, où il devait faire fonction d'officier. Il parcourut alors les mers de Chine avec le commandant **GUÉRIN**, dont il fut l'aide de camp dix ans plus tard ; il vit les côtes du Céleste-Empire, celles du Japon, de la Corée, de la Malaisie, prit part, à Malusoo, dans l'île de Basilan, l'une des Philippines, à deux combats contre des pirates et rentra en France, à la fin du mois de septembre 1847, après une campagne de cinquante-deux mois.

On le fit passer, aussitôt après sa promotion au grade d'enseigne de vaisseau, sur l'aviso *le Tonnerre*, qui se trouvait sur les côtes d'Italie, lorsqu'eurent lieu les révolutions de Gênes, de Naples, de Livourne, de Palerme, et le bâtiment put servir de refuge, dans la dernière de ces villes, aux malheureux citoyens qui furent les victimes des troubles. Envoyé ensuite sur le littoral algérien à bord du *Vautour*, sur lequel il resta pendant une année, M. **AUBE** revint plus tard en Italie avec l'aviso le *Solon*.

A la fin de l'année 1850, il partit pour la côte occidentale d'Afrique, comme second du *Messager* brick de douze canons, chargé de la répression de la traite des noirs. En moins de deux années, M. **AUBE** parcourut le golfe de Bénin, visita le Gabon, prit part à l'expédition dirigée contre Grand-Bassam, remonta jusqu'au Sénégal et fit partie de la colonne envoyée dans le Podor. Remarqué par

1 Décès wikipedia

le commandant, qui le signala au gouverneur, le jeune enseigne recevait, quelques mois plus tard, l'épaulette de lieutenant de vaisseau.
Du mois d'octobre 1854 au mois de janvier 1858, le capitaine **AUBE** remplit les fonctions de premier aide de camp de l'amiral **GUÉRIN**, l'ancien commandant de *la Sabine,* qu'on avait mis à la tête de notre station des mers de Chine et du Japon ; au cours de cette campagne, le jeune officier releva une grande partie des côtes de la Corée et de la Tartarie et, pour le récompenser de ce travail, dont l'exécution fut reconnue parfaite, le Ministre de la marine lui envoya la croix de la Légion d'honneur.

Après avoir servi à la division des équipages de la flotte du port de Lorient, pendant toute l'année 1858, M. **AUBE** reçut le commandement de l'aviso *l'Étoile*, de la station du Sénégal. Pendant les quatre années qu'il resta dans cette colonie, il prit part à toutes les expéditions que dirigea le colonel **FAIDHERBE** et eut même l'honneur de mener les opérations de la prise de Guémou, après que le chef de bataillon **FARON**, grièvement blessé au début de l'affaire, eut été emporté du champ de bataille. A la suite des différents faits d'armes qu'il avait accomplis, le capitaine **AUBE** fut cité à l'ordre du jour du corps expéditionnaire, promu officier de la Légion d'honneur et inscrit au tableau d'avancement. Ce fut au retour de cette campagne qu'il obtint du gouverneur, le colonel **FAIDHERBE**, la main de la nièce et belle-sœur de celui-ci, **Mlle Marie FAIDHERBE,** qu'il épousa au mois de mai 1861.

L'année suivante, sous l'administration de M. **JAURÉGUIBERRY**, on lui confia l'aviso à roues le *Podor*. Devenu capitaine de frégate en 1862, il fut maintenu dans la colonie, où il eut à remplir quelque temps après les fonctions de commandant supérieur de la marine. C'est en cette qualité qu'il assista à toutes les affaires qui eurent lieu sur la côte ou dans l'intérieur du pays, et sa conduite, pendant l'expédition dirigée contre le chef toucouleur **ABDOUL-BAKER,** le fit proposer pour le grade de capitaine de vaisseau.

Par malheur, en rentrant à Saint-Louis, M. **AUBE** tomba dangereusement malade et fut obligé de revenir en France pour y prendre, pendant toute l'année 1865, le repos dont il avait grand besoin.

Lorsqu'il put reprendre son service, il eut à commander notre établissement du Gabon et le stationnaire *la Thisbé.* Mais la maladie l'ayant de nouveau atteint, il revint à Rochefort en octobre 1867 et, dès qu'il fut suffisamment rétabli, il obtint le commandement de *la Mégère,* de la station de l'Océan Pacifique.

M. Aube reçut l'épaulette de capitaine de vaisseau le 22 juillet 1870, comme il revenait en France ; il fut aussitôt envoyé à Cherbourg, puis nommé commandant supérieur des lignes de Carentan. Remplacé ensuite par le contre-amiral **JAURÉGUIBERRY**, il partit pour Tours, où était établie la délégation du gouvernement de la Défense nationale et reçut, avec le brevet de général de brigade auxiliaire, le commandement de la division militaire des Vosges.
M. **AUBE** ne prit jamais possession de ce commandement, dont le territoire commençait à être envahi par les Allemands. Il resta à l'armée qui était alors concentrée aux environs d'Orléans, fut mis à la tête de la 1re brigade de la 2e division du 20e corps (général en chef **Crouzat**), et c'est avec elle qu'il fit la seconde partie de la campagne de la Loire et toute la campagne de l'Est.

Après la guerre, M. **AUBE** resta disponible pendant trois ou quatre années et ce n'est qu'au mois de décembre 1875 qu'il reprit la mer ; on lui confia le croiseur l*e Seignelay,* avec lequel il alla rejoindre, dans l'Océan Pacifique, la division navale française, dont le contre-amiral **PÉRIGOT**

Vice-amiral Aube Hyacinthe Laurent Théophile 1826 – 1890 - Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 305 à 320 - Sources : https://gallica.bnf.fr –
Droits : domaine public – saisie 2022

venait de quitter le commandement en chef, après avoir fait la remise du service à l'officier général désigné pour le remplacer.
M. **AUBE** se trouvait à Valparaiso en mars 1877, lorsqu'il reçut l'ordre de faire ce qu'on appelle, dans la marine, la tournée des îles d'Océanie et, au mois de septembre, il rejoignait, à Taïti, le nouveau commandant en chef, qui y était mouillé avec *la Magicienne* et qui venait de prendre le gouvernement provisoire de l'île.

A peine *le Seignelay* avait-il jeté l'ancre que M. **AUBE** fut mandé à bord du bâtiment amiral, démonté de son commandement et embarqué sur le vaisseau à voiles *la Loire,* qui le ramena en France[1].

1 Voici en effet ce qui s'était passé.
En visitant les archipels de la Polynésie, le commandant Aube passa aux îles Samoa et résolut de s'y arrêter vingt-quatre heures.
A cette époque, ces îles étaient plongées dans une anarchie profonde. Une bande d'aventuriers, dont plusieurs avaient eu de sérieux démêlés avec la justice de leur pays, s'était installée à Apia, capitale de J'archipel Samoan et, parmi eux, se trouvait un certain Hunt, condamné, peu de temps auparavant, en Nouvelle-Zélande à la peine du hard labour (travail dur).
Ce Hunt et quelques autres bandits s'étaient constitués en comité de salut public, répandant la terreur partout et faisant plier devant eux les consuls. Ceux-ci, à leur tour, étaient divisés en deux camps: quelques-uns, croyant servir les visées ambitieuses de leur gouvernement, approuvaient en cachette les actes du comité et laissaient piller, voler, brûler, tuer les indigènes, qui, après tout, disaient-ils, u étaient que des sauvages; les autres, en plus grand nombre, réprouvaient ces actes de banditisme.
En tête de ces derniers, se trouvait le nouveau consul des États- Unis, M. Grimn, que les tentatives de corruption et même les menaces de mort n'empêchaient pas de protester hautement.
Hunt et son comité, que cette altitude avait exaspérés, résolurent de se débarrasser de lui. Un soir, le consulat de l'Union fut envahi par une hande d'hommes armés, commandés par Hunt et ses deux principaux lieutenants. Ces derniers étaient Américains; l'un était un ancien offleiar de la marine de l'État, chassé honteusement pour vol; l'autre, -ex-capitaine de la marine de commerce, avait été condamné à mort pour crime d'assassinat sur un de ses passagers.
M. Griffin, saisi à la gorge, fut garrotté, jeté à la porte et remis aux mains de deux bandits qui le surveillaient, le revolver au poing; pendant ce temps, Hunt et les autres mettaient à sac les archives, détruisaient les rapports du consul sur ses deux nationaux et s'installaient ,dans sa maison, après lui avoir fait défendre, sous peine de mort, de -chercher à y rentrer.
Errant dans les rues désertes, car la terreur était grande, M. Grimn ne put trouver un abri chez aucun de ses collègues; il dut sortir de la 'ville et se réfugier dans une case indigène, au bout de l'un des faubourgs d'Apia.
Telle était la situation des Samoa, et telle elle fut exposée au commandant du Seignelay, non seulement par le consul américain, : mais encore par les autres consuls, par un Français, chef de la mission catholique, Msr Eloy, et par les chefs indigènes, dont plusieurs avaient .connu M. Aube lorsqu'il commandait la Mégère.
Aucun Français n'ayant été victime des violences de Hunt, M. Aube déclara qu'il n'avait pas à intervenir et annonça le départ du Seignelay pour le lendemain. Mais, le soir, à neuf heures, le consul américain, que ce départ laissait sans défense, requit, par lettre officielle, le commandant du seul navire représentant, en rade d'Apia, le droit et In solidarité qui lient les nations civilisées : 1° De lui donner un refuge à son bord, sa vie étant en péril; 2° De lui donner l'appui d'une force armée pour maintenir l'autorité de son gouvernement contre deux Américains qui, rebelles à cette autorité, étaient les principaux coupables dans les actes dont il avait été victime.
S'étant mis d'accord aussitôt avec les autorités samoannes, le commandant Aube fit mettre à terre une partie do sa compagnie de débarqnemenl- Le pavillon américain, hissé sur le consulat, fut salué de onze coups de canon, les deux Américains furent arrêtés, traduits devant le tribunal consulaire, qui les condamna à la prison et à l'amende, et l'ordre se rétablit.
Il n'y eut qu'une protestation, celle de l'agent consulaire anglais, ami de Hunt; cet agent remplaçait le consul Miller, qui était alors absent et qui, dès son retour, envoya une réclamation à l'amiral français avec lequel il était en relations.
Ce dernier, à son tour, sans vouloir même entendre M. Aube, le démonta de son commandement et le renvoya en France.
Mais le ministre, éclairé par les renseignements du gouvernement américain et par les explications du commandant du Seignelay, félicita ce dernier et lui promit le premier commandement vacant, qui se trouva être le cuirassé la Savoie, de l'escadre d'évolutions.

Nommé peu de temps après au commandement de *la Savoie*, dans l'escadre, M. **AUBE** était bientôt mis à l'ordre du jour par le vice-amiral **CLOUÉ**, pour le sauvetage de la frégate *la Surveillante*, échouée dans le golfe Jouan.

Au mois de décembre 1879, M. **AUBE** fut nommé gouverneur de la Martinique et, six mois plus tard, il recevait le grade de contre-amiral. Vers le milieu de l'année 1881, une violente épidemie de fièvre jaune se manifesta dans la colonie. Le gouverneur et sa femme furent atteints le même jour ; malheureusement, Mme **AUBE**, déjà souffrante, ne put résister au mal et succomba. Son mari, d'abord condamné, put échapper au mal et, dès qu'il lui fut possible de se mettre en route, il fut ramené en France, où il arriva encore gravement malade.
Il mit longtemps à se rétablir et, pour que la guérison fût plus complète et qu'il pût rester à Paris, on le nomma membre titulaire du Conseil des travaux. Ce ne fut qu'un an et demi plus tard, au mois de février 1883, qu'il reprit la mer, en qualité de commandant en second de l'escadre d'évolutions.

Lorsqu'il débarqua, deux ans après, du *Trident* sur lequel il avait arboré son pavillon, il se retira à sa campagne de Lussant, près de Rochefort-sur-Mer.

Le 8 janvier 1886, il était nommé ministre de la marine et, le 17 mars suivant, il recevait le brevet de vice-amiral.
M. **AUBE**, en prenant possession du portefeuille de la marine, arrivait avec tout un programme de réformes qu'il rêvait de pouvoir accomplir et, s'il accepta la proposition de M. **GRÉVY**, lorsque celui-ci l'appela à son Conseil, s'il se décida à affronter les ennuis de la politique, c'est qu'il était fermement convaincu qu'il pouvait rendre ainsi un important service à son pays.
Nous n'entrerons ni dans le détail ni dans la discussion des projets de l'amiral **AUBE**, que M. **Gabriel CHARMES** a, d'une manière à la fois si savante, si intéressante et si claire, exposés dans son livre *La Réforme de la Marine.*

Lequel vaut le mieux, du torpilleur ou du cuirassé ? On le saura un jour, et M. **AUBE**, étant ministre, a eu l'intention de montrer, au moyen d'expériences répétées, lequel de ces deux sortes de bâtiments devait sembler le plus utile, afin de pouvoir déterminer exactement le rôle de chaque type de navire. Le torpilleur sur les côtes, le cuirassé formant des escadres à opposer aux escadres ennemies, le croiseur dans les mers lointaines, voilà les traits principaux des réformes de l'amiral.

Les transports de guerre, qui immobilisent un grand nombre d'officiers, peuvent également, d'après l'idée de l'amiral **AUBE**, être supprimés en grande partie, et les mouvements de troupes entre les colonies et la métropole confiés aux navires de commerce, dont l'armement et la vitesse sont supérieurs aux bâtiments de la marine de l'État. Il est certain toutefois que c'est là une réforme qui demande plusieurs années avant d'être complète, car on pourrait alors utiliser des navires nouvellement construits et remplissant certaines conditions, difficiles à réunir aujourd'hui. Enfin M. **AUBE** trouve inutile de conserver dans nos arsenaux deux ou trois cents millions d'approvisionnements, à une époque où l'industrie privée travaille assez rapidement pour pouvoir, en cas de guerre, subvenir à tous les besoins du pays, en matériel, en subsistances ou en munitions.
Telles sont, rapidement esquissées, les principales réformes projetées par l'amiral Aube.

Quant à Hunt, un bâtiment de guerre anglais l'embarquait quelques mois plus tard pour la Grande-Bretagne, où il dut purger sa condamnation aux travaux forcés.

Vice-amiral Aube Hyacinthe Laurent Théophile 1826 – 1890 - Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 305 à 320 - Sources : https://gallica.bnf.fr –
Droits : domaine public – saisie 2022

Il en est cependant une dernière, plus hardie et plus difficile à accomplir que les autres, car jusqu'ici les ministres qui l'ont tentée y ont succombé.
L'amiral **aube** voulait établir, d'une façon bien nette, la prédominance du corps combattant sur les corps auxiliaires, qui tendent tous à grossir leurs effectifs et leurs situations au détriment des officiers de vaisseau.
M. **AUBE** n'a donc accepté le ministère qu'afin de pouvoir mettre à exécution ces différents projets. Plusieurs d'entre eux n'ont soulevé que quelques oppositions d'importance secondaire. Mais le premier, qui consiste à réduire de beaucoup le nombre de nos cuirassés et à augmenter considérablement celui des torpilleurs, a des ennemis acharnés. Les jeunes officiers, les lieutenants de vaisseau surtout, qui ont l'espoir d'avoir ainsi plus facilement un commandement à la mer, sont pour la plupart de chauds partisans de l'amiral. Au contraire, les capitaines de frégate, qui espèrent commander plus tard, lorsque viendra leur cinquième galon d'or, un de ces beaux cuirassés qu'on voit dans nos ports militaires, ou bien encore les officiers généraux, qui ont en vue le commandement de l'escadre, sont des adversaires dont l'autorité est considérable.

L'amiral **AUBE** est un écrivain distingué et un collaborateur assidu de la *Revue des Deux-Mondes.*
Son premier article date du mois de juin 1848 ; il a pour titre : *Les Philippines et la Société espagnole*. Ce sont des souvenirs recueillis à bord de *la Sabine*. Neuf années plus tard, en 1857, il fit paraître, dans la même revue, une étude sur *La Chine à la veille de la guerre* et enfin, en 1862, il publia : *Trois ans de campagne au Sénégal.*
Puis vinrent : *Le 20^{e} corps à l'armée de la Loire ; Italie et Levant* ; *Pénétration dans l'Asie centrale ; Un nouveau droit maritime international ; Notes sur le Centre-Amérique ; Vancouver et la Colombie anglaise; En Océanie ; La Guerre maritime et les Ports militaires de lu France ; La Martinique, son présent et son avenir*, qui ont été publiés depuis quatorze ou quinze ans dans différentes revues[1].

L'amiral **AUBE**, au physique, est un homme de taille moyenne ; il porte toute sa barbe, qui est blanche, comme ses cheveux ; il a le nez aquilin, les pommettes saillantes, les os maxillaires très développés, les yeux clairs et limpides. Très aimé de ses inférieurs, parce qu'il est bon et juste, l'amiral **AUBE** est un homme d'un abord aimable et gracieux, très raide quand on lui manque, très sévère si on lui désobéit. Souvent, après la manœuvre, il aime à causer avec ses subordonnés, auxquels il peut expliquer ainsi la raison de certains ordres qu'il leur a donnés, et dont ils n'avaient peut-être pas saisi assez clairement le sens et la portée ; de cette manière, il juge mieux les officiers qu'il a sous ses ordres ; de même, lorsqu'il se trouve avec des personnes connaissant assez la marine pour pouvoir en parler, il se plaît à discuter ses idées et à défendre ses projets, qu'il a mûrement étudiés depuis de longues années.
Nageur expérimenté, il a risqué plus d'une fois sa vie pour arracher à une mort certaine des gens qui se noyaient. Au mois de décembre 1848, se trouvant sur *le Tonnerre,* dans le port de Gênes, il entend un de ses hommes qui tombe à l'eau. Vite, il décroche son sabre, se jette à la mer tout habillé et, quelques instants après, il rapporte le matelot vivant encore. Deux ans plus tard, dans le port d'Alger, un enfant est en danger de mort, il va disparaître sous les vagues ; mais, de l'aviso *le Vautour*, qui se trouve à quelque distance, M. **AUBE** l'a aperçu ; il se précipite et ramène le pauvre petit sain et sauf. Quelques années après, à la baie de Lagos, comme il commande *la Thisbé* et l'établissement du Gabon, ce n'est plus une personne seulement, mais bien quatre ou cinq, qu'il sauve d'une mort effroyable.

1 Tous ces articles ont été réunis, sous le titre général de *Notes d'un marin,* en deux volumes qui portent comme sous-titres, le premier : *Entre deux campagnes,* le second : *A terre et à bord.* Paris, Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 1881-1884.

Vice-amiral Aube Hyacinthe Laurent Théophile 1826 – 1890 - Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 305 à 320 - Sources : https://gallica.bnf.fr –
Droits : domaine public – saisie 2022

Ces trois actes de courage furent récompensés chaque fois par un témoignage officiel de satisfaction que le ministre de la marine adressa à M. **AUBE**.

De son mariage avec la belle-sœur du général **FAIDHERBE**, l'amiral a eu deux enfants, une fille, et un fils, qui a voulu suivre la carrière de son père ; il est aspirant de 1re classe et fait en ce moment la campagne des mers de Chine. Quant à Mlle **AUBE**, elle s'est mariée, il y a très peu de temps, à un lieutenant de vaisseau de grand avenir, M. **CAMPION**, qui commandait l'un des torpilleurs de l'escadre de l'amiral **COURBET**, dans l'Extrême-Orient.

Ancestramil